

37

R A P P O R T

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE METZ HABITAT TERRITOIRE.

Par délibération en date du 3 Juillet 2008, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres composant le Conseil d'Administration de Metz Habitat Territoire.

Parmi ceux-ci, Madame Isabelle COLLIGNON, Directrice du CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du bassin de l'emploi de Metz), avait été désignée en sa qualité de représentante « d'associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement de personnes défavorisées ».

Par lettre du 15 Juillet 2010, Madame Isabelle COLLIGNON a fait savoir qu'elle avait cessé ses fonctions au sein du CLLAJ.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir désigner un représentant du CLLAJ pour siéger au Conseil d'Administration de Metz Habitat Territoire en remplacement de Madame Isabelle COLLIGNON.

La motion est en conséquence.

MOTION

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE METZ HABITAT TERRITOIRE.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en son article L. 2121-33,

VU l'ordonnance n° 2007-137 du 1^{er} Février 2007 relative aux offices publics de l'habitat,

VU le décret n° 2008-566 du 18 Juin relatif à l'administration des offices publics de l'habitat,

VU la délibération du 4 Avril 2008 portant sur la désignation de membres du Conseil Municipal au sein d'organismes extérieurs et notamment au sein de l'Office Public de l'Habitat de Metz,

VU la délibération du 3 Juillet 2008 portant sur la composition du Conseil d'Administration de l'OPAH de Metz,

VU le courrier de Metz Habitat Territoire informant la Ville de Metz de la démission de Madame Isabelle COLLIGNON au sein du Conseil d'Administration de celui-ci,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un représentant d'associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement de personnes défavorisées, pour siéger au Conseil d'Administration de Metz Habitat Territoire en remplacement de Madame Isabelle COLLIGNON,

DECIDE de désigner :

- M

Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller Général de la Moselle